

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

3 juin 2025

Date d'Affichage

17 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix juin à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Étaient absentes excusées et représentées : Mme Fabienne LENOËL qui donne pouvoir à Mme Maryline VAUTIER, Mme Annick PLANTEGENEST qui donne pouvoir à M. Serge ANFRAY, Mme Pauline BOSCHER qui donne pouvoir à Mme Laëtitia DUBOSCQ

Monsieur Yohann GARREAU remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2025 - N°06/06 : PARTICIPATION RELAIS PEDESTRE DE L'ELLE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde le versement d'une subvention à l'association EOLE d'un montant de 384 € maximum sur justificatif correspondant au repas des signaleurs, coureurs, bénévoles du relais pédestre de l'Elle à raison de 12 € par repas soit 32 personnes.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Yohann GARREAU	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 